

Le pardon de Dieu est-il donné sous condition ?

Pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés, telle est la cinquième demande du Notre Père et la seule à contenir une « condition ». Mais est ce à dire que Dieu ne nous pardonne qu'à l'unique condition que nous ayons nous même pardonné ? Dans ce cas, si je ne pardonne pas, Dieu ne me pardonnera pas et alors ce n'est plus un Dieu d'amour et de miséricorde ! Comment comprendre cela ? Est-ce en opposition avec ce Dieu d'amour que nous annonce l'Évangile ? Nous pouvons, pour essayer d'y voir plus clair, souligner trois points :

1°) Celui qui prie, ne prie pas en disant pardonne moi mes offenses comme je pardonne aussi à ceux qui m'ont offensé. Il dit nous. Pourquoi ? Saint Thomas d'Aquin nous répond de la manière suivante dans son commentaire sur le Notre Père : « Demandons nous alors si celui qui n'a pas le propos intérieur de pardonner à son prochain doit encore dire : comme nous remettons à nos débiteurs. Il semble que non car alors il mentirait. Mais il faut répondre qu'il n'est pas pour autant dispensé de dire : comme nous remettons à nos débiteurs. En fait, il ne ment pas, parce qu'il ne prie pas en son nom, mais au nom de l'Église qui, elle, ne s'y trompe pas ; c'est pourquoi d'ailleurs cette demande est exprimée au pluriel. »

D'autre part le « je crois en Dieu » nous dit que l'Église est « une, sainte, catholique et apostolique ». Elle est donc celle qui à l'exemple du Seigneur est miséricorde et pardonne. En disant pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés, nous prions sans nous tromper avec toute l'Église. Ainsi, si à titre personnel nous ne pardonnons pas, il nous est toujours possible de dire avec l'Église et en son nom : comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Et cela en toute vérité !

2°) Il y a deux manières de pardonner : « celle des parfaits qui nous pousse à aller vers l'offenseur » nous dit Saint Thomas dans ce même commentaire, et « une manière commune à tous et obligatoire pour tous qui consiste à accorder le pardon à celui qui le sollicite ». Quelque soit la manière, nous sommes toujours amenés à pardonner !.... De ce fait il nous est toujours possible de dire : comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Celui qui ne pourrait pardonner de la première ni de la seconde manière, serait alors dans une véritable haine, une haine profonde et donc en opposition complète avec Dieu : mais dans ce cas prie-t-on encore ? La notion de pardon est centrale dans l'enseignement du Christ et donc si nous sommes du Christ (c'est le cas pour celui qui prie le Notre Père) nous sommes prêts à accorder notre pardon à qui le sollicite même si nous ne sommes pas capables d'aller au devant de notre offenseur. Mais attention ne confondons pas pardon et oubli : c'est là deux choses différentes et une autre question !....

3°) Dieu nous pardonne en premier. Ainsi le « comme nous pardons aussi » n'est pas l'étalon de la miséricorde comme si c'était à nous de pardonner en premier, avant même Dieu, mais le fruit nécessaire des pardons déjà reçus. Aucun d'entre nous ne pourrait véritablement pardonner s'il n'avait été pardonné par Dieu ! Nous sommes créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, même en ce qui concerne le pardon ! Si Dieu est miséricorde envers nous, à nous de l'être aussi envers les autres !

De ces trois points nous pouvons conclure qu'il nous est toujours possible de dire « pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés » en toute vérité, sans nous mentir et sans mentir à Dieu. Dieu est donc bien ce Dieu d'amour et de miséricorde annoncé par l'enseignement de l'Église à la suite de l'Évangile. La miséricorde de Dieu n'est pas conditionnée à nos pardons car alors elle ne serait plus la miséricorde, mais accepter la miséricorde de Dieu c'est accepter la mission qui lui est liée à savoir d'en faire autant !

Frère Benoit Etienne, c. s. j.